



**AFRICA CENTER
FOR STRATEGIC STUDIES**

**Table ronde des commandants des forces
armées : avantage comparatif, coordination et
convergence dans les opérations de paix en
Afrique**

PROGRAMME

9 au 11 janvier 2024



AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES

TABLE RONDE DES COMMANDANTS DES FORCES ARMÉES : AVANTAGE COMPARATIF, COORDINATION ET CONVERGENCE DANS LES OPÉRATIONS DE PAIX EN AFRIQUE

Washington, D.C.
9 au 11 janvier 2024

SYLLABUS

À PROPOS DU CESA	3
VISION	3
MISSION	3
MANDAT	3
Aperçu du programme	4
Séance 1 : Les opérations de paix en Afrique : Bilan et perspectives.....	8
Séance 2 : Leçons tirées des opérations de paix multidimensionnelles	10
Séance 3 : Les opérations de paix Union africaine-Nations unies et l'avenir des relations Union africaine-Nations unies	13
Séance 4 : Les défis et les opportunités des interventions menées par les CER	16
Séance 5 : Initiatives et coordination ad hoc en matière de sécurité pour la lutte contre les insurrections transfrontalières	18
Séance 6 : Table ronde sur le soutien des États-Unis aux opérations de paix en Afrique.....	20
Séance 7 : Coordination des composantes et des compétences des opérations de paix	23
Séance 8 : Intégrer les opérations de paix en Afrique dans la gestion civile des conflits.....	25

À PROPOS DU CESA

Depuis sa création en 1999, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) sert de forum pour la recherche, les programmes universitaires et l'échange d'idées dans le but d'améliorer la sécurité des citoyens en renforçant l'efficacité et la responsabilité des institutions africaines, en soutien à la politique des États-Unis en Afrique.

VISION

La sécurité pour tous les Africains est assurée par des institutions efficaces et responsables devant leurs citoyens.

La réalisation de la vision d'une Afrique libérée de la violence armée organisée, garantie par des institutions africaines qui s'engagent à protéger les citoyens africains, est la motivation principale du CESA. Cet objectif souligne l'engagement du Centre à contribuer à des impacts tangibles en travaillant avec nos partenaires africains – militaires et civils, gouvernements et société civile, ainsi que nationaux et régionaux. Tous ont un rôle précieux à jouer pour atténuer les facteurs complexes de conflit sur le continent aujourd'hui. La responsabilité envers les citoyens est un élément important de notre vision, car elle renforce le point de vue selon lequel, pour être efficaces, les institutions de sécurité doivent non seulement être « fortes », mais également être sensibles aux droits des citoyens et les protéger.

MISSION

Faire progresser la sécurité africaine en élargissant la compréhension, en offrant une plate-forme de dialogue fiable, en établissant des partenariats durables et en catalysant des solutions stratégiques.

La mission du CESA s'articule autour de la génération et de la diffusion des connaissances par le biais de nos recherches, de nos programmes universitaires, de nos communications stratégiques et de nos amicales communautaires. En s'appuyant sur les expériences pratiques et les enseignements tirés des efforts de sécurité sur le continent, notre objectif est de générer des idées et des analyses pertinentes qui peuvent informer les professionnels et les décideurs politiques sur les défis urgents auxquels ils sont confrontés en matière de sécurité. Reconnaissant que les défis sérieux ne peuvent être relevés que par des échanges francs et réfléchis, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique fournit des plate-formes virtuelles et en présentielles où les partenaires peuvent échanger leurs opinions sur des priorités et des bonnes pratiques. Ces échanges favorisent des relations qui, à leur tour, sont entretenues au fil du temps par les amicales communautaires du Centre, les communautés d'intérêt, les programmes de suivi et le dialogue permanent entre les participants et le personnel. Ce dialogue, imprégné d'expériences du monde réel et d'analyses nouvelles, offre une occasion d'apprentissage continu et catalyse des actions concrètes.

MANDAT

Le CESA est une institution du Département de la Défense des États-Unis établie et financée par le Congrès pour l'étude des questions de sécurité relatives à l'Afrique et sert de forum pour la recherche bilatérale et multilatérale, la communication, l'échange d'idées et la formation impliquant des participants militaires et civils. (10 U.S.C 342)

Aperçu du programme

Introduction

Les opérations de paix en Afrique se trouvent à un moment critique. Les Nations unies (ONU), l'Union africaine (UA) et d'autres acteurs régionaux n'ont jamais été autant sollicités pour prendre des mesures décisives face à la montée des conflits et de l'instabilité sur le continent. Néanmoins, les acteurs et les institutions régionales tentent tant bien que mal de répondre à cette demande. En raison de la division du Conseil de sécurité de l'ONU et des questions relatives à leur efficacité globale, les missions de maintien de la paix financées par l'ONU sont en déclin. Les opérations de paix menées par l'Afrique jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion des conflits africains, mais elles manquent souvent de compétences, sont mal intégrées dans les efforts d'atténuation des conflits effectués par les civils et les autorités locales, et ne sont pas bien coordonnées entre elles ou intégrées dans l'architecture plus large des opérations de paix au niveau mondial.

Ce programme vise à relever les défis liés à l'amélioration de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) pour faire face aux menaces croissantes, et à favoriser des capacités d'opérations de paix efficaces, durables et prises en charge localement. Il comprend des séances d'information avec des périodes de réaction et de réponse modérées, des discussions de groupe et une session organisée par le Département d'État afin d'offrir aux commandants des forces armées, aux responsables des opérations de paix et aux fonctionnaires du gouvernement américain qui participent actuellement à l'élaboration de la politique américaine en matière d'opérations de paix, une opportunité de procéder à un échange de vues ouvert. Les séances seront basées sur les enseignements tirés, les points communs et les différences entre les expériences de direction de missions de maintien de la paix en Afrique, afin de soutenir des approches coordonnées et innovantes pour relever les défis du maintien de la paix auxquels le continent est confronté aujourd'hui.

Le contenu du programme, intitulé « Avantage comparatif, coordination et convergence dans les opérations de paix en Afrique », est divisé en quatre « composantes » : (1) Rôles et responsabilités de l'Union africaine et des Nations unies (2) Rôles et responsabilités des CERs et des acteurs régionaux (3) Table ronde sur le soutien des États-Unis aux opérations de paix en Afrique, et (4) Coordination au sein des opérations de paix en Afrique. (3) Table ronde sur le soutien des États-Unis aux opérations de paix en Afrique, et (4) Coordination au sein des opérations de paix africaines. Au cours de chaque séance, les intervenants feront part de leurs remarques en s'appuyant sur leurs expériences en tant que responsables des missions concernées. Ensuite, la conversation sera ouverte pour discuter des défis, partager les leçons apprises, générer des recommandations et susciter des conversations et des débats créatifs entre les participants.

1. Le premier volet, intitulé « *Rôles et responsabilités de l'Union africaine et des Nations unies* », fait le point sur les principaux défis et les leçons apprises des opérations de paix commandées par l'Union africaine et des Nations unies. Ce volet commencera par une vue d'ensemble des tendances clés et des défis contemporains des opérations de paix en Afrique. Puis, s'en suivra une séance visant à tirer les leçons des opérations de paix multidimensionnelles, avec une attention particulière sur les expériences de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies au Mali (MINUSMA) et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Il se terminera par un échange relatif aux leçons apprises des opérations de paix menées en partenariat avec l'Union africaine et les

Nations unies et par une discussion sur l'avenir des relations entre l'Union africaine et des Nations unies, avec un accent sur la mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour.

2. Le deuxième volet, intitulé « *Rôles et responsabilités des CERs et des acteurs régionaux* », fait le point sur les principaux défis et leçons apprises des opérations de paix menées par des acteurs et institutions régionaux, une tendance croissante dans les opérations de paix à travers l'Afrique. La première séance compare les expériences de la Mission de la CEDEAO en Gambie (ECOMIG) et de la Mission de la CDAA au Mozambique, afin de dégager des idées et des recommandations pour les futures missions de maintien de la paix menées par les CER. La deuxième séance est basée sur les Initiatives ad hoc en matière de sécurité de l'Afrique (ASI), en comparant et en opposant les réponses de la Force opérationnelle multinationale mixte (MNJTF) et de la Force conjointe du G5 Sahel aux insurrections transfrontalières.
3. Le troisième volet consiste en une table ronde de haut niveau intitulée « *Soutien des États-Unis aux opérations de paix en Afrique* », organisée conjointement avec le Département d'État américain. Les participants à la table ronde entendront des hauts fonctionnaires du gouvernement américain parler de leurs priorités, de leurs programmes, de leurs stratégies, de leurs préoccupations et de leurs intérêts, et devraient se préparer à faire des recommandations au gouvernement américain sur la manière dont il peut soutenir au mieux les opérations de paix en Afrique.
4. Le dernier volet met l'accent sur les questions clés de la coordination *dans le cadre des opérations de paix africaines*. Il commence par un échange relatif aux leçons tirées par l'AMISOM et la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans la coordination du déploiement des composantes et des compétences de la police, de l'armée et des forces spéciales. Il conclut par un échange relatif à la manière dont les opérations de paix dirigées par l'Afrique peuvent intégrer dans leur doctrine, les efforts des civils et des locaux en vue de la gestion et de l'atténuation des conflits, en s'inspirant de l'expérience de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Objectifs du programme

La table ronde a pour objectifs de :

1. Réunir d'anciens commandants de forces armées et de hauts responsables des opérations de paix en vue d'un échange d'expériences, des points de vue, des leçons tirées et de bonnes pratiques dans le cadre des opérations de paix en Afrique.
2. En s'appuyant sur des exemples d'opérations réussies, générer des idées pour faire progresser et revitaliser la doctrine, les partenariats, les mécanismes de coopération et le financement qui sous-tendent l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS).
3. Offrir aux hauts responsables politiques américains, l'occasion d'engager un dialogue avec des dirigeants africains stratégiques relatif à la manière dont les États-Unis peuvent contribuer à soutenir et à faire progresser l'architecture des opérations de paix en Afrique.

Approche académique

S'appuyant sur les nombreuses décennies d'expertise présentes, cette table ronde entend tirer des leçons importantes et des pratiques saines par le biais de :

- Le *contenu académique* de ce programme se concentre sur une analyse fondée sur des preuves, étayée par des exemples pratiques et moins axée sur la théorie.
- Des *tables rondes*, animées par des experts du Centre africain, offrent aux participants une plate-forme de confiance, leur permettant d'établir des contacts et de partager leurs points de vue sur le contenu du programme.
- *Dialogue stratégique* avec des représentants et des participants des États-Unis, afin de contribuer à l'élaboration de la politique américaine de soutien aux opérations de paix en Afrique.

La table ronde ne réussira qu'avec une analyse honnête et un dialogue productif. Alors, le CESA s'efforce de fournir des données empiriques afin de faciliter un échange franc et ouvert relatif aux questions essentielles et de jeter les bases d'une mise en réseau efficace entre pairs. Nous proposons un programme d'études et des lectures recommandées afin de faciliter l'apprentissage. Nous encourageons les participants à s'engager activement dans les analyses et le contenu de tout le matériel fourni. Elles visent à favoriser un dialogue sain sur un large éventail de problèmes de sécurité en Afrique ; ce qui permettra d'élaborer des stratégies réalistes et efficaces pour lutter contre l'insécurité en Afrique. *L'ensemble de cette table ronde se déroulera dans le cadre d'une politique de confidentialité totale, contraignante pendant et après le séminaire.* Cela permettra une discussion franche sur les questions sensibles présentées.

Le Programme

Ce programme est un document éducatif destiné à exposer les participants à diverses perspectives et à les aider à tirer pleinement parti du programme. *Il ne reflète pas les opinions ou la position officielle du Département de la défense ou du gouvernement des États-Unis.* Il offre une vue d'ensemble des idées clés, des questions politiques et des débats sur les opérations de paix contemporaines en Afrique.

Le document est organisé de manière séquentielle pour guider les participants à travers les quatre modules du programme. Pour chaque séance, ce programme présente une brève introduction qui encadre le sujet, fournit des questions potentielles pour la suite des échanges et des lectures recommandées qui sont destinées à stimuler la réflexion des participants à la table ronde en préparation de chaque séance. Nous recommandons de les lire avant les séances pour lesquelles ils sont conviés. Nous espérons que les participants utiliseront ces documents comme ressources même après la fin du programme. Nous encourageons tous les participants à nous faire part de leurs questions et de leurs suggestions relatives au matériel et à la table ronde, afin d'améliorer la qualité de nos programmes.

Ce sont les participants eux-mêmes qui se taillent la part du lion en matière d'expertise et de connaissances relatives à ces sujets. Par conséquent, nous encourageons vivement tous les participants à partager leurs expériences et leurs connaissances, à remettre en question et à débattre des idées soulevées lors du forum, et à utiliser le forum comme ils le souhaitent pour créer de nouveaux réseaux professionnels.

Préparation de la table ronde

Avant la table ronde, nous demandons aux participants :

1. Lire ce programme.
2. Revoir et lire chaque partie du programme et des lectures recommandées la veille de chaque séance.
3. Prenez le temps de réfléchir aux questions de discussion et aux questions, commentaires ou expériences à partager au cours de chaque séance.

Séance 1 : Les opérations de paix en Afrique : Bilan et perspectives

Objectifs :

- Fournir une vue d'ensemble des principales tendances des opérations de paix en Afrique.
- Discuter des succès, des défis et des leçons tirées des opérations de paix en Afrique.
- Fournir une vue d'ensemble des principales initiatives et débats en cours relatifs à la manière d'améliorer l'architecture de sécurité régionale de l'Afrique.

Contexte :

Plus de 50 opérations de paix ont été menées en Afrique au cours du XXI^e siècle.¹ Bien que les données empiriques démontrent systématiquement que les opérations de paix réduisent le nombre de victimes civiles, raccourcissent les conflits et renforcent l'engagement en faveur des accords de paix, les opérations de paix font souvent l'objet de controverses et de critiques.² Alors que le paysage sécuritaire du continent continue d'évoluer, il est indispensable de tirer les leçons des échecs et des réussites des missions afin d'innover et de s'adapter aux menaces actuelles. Avec les récents coups d'État au Sahel, les guerres civiles en Éthiopie et au Soudan, et l'augmentation significative de la violence des militants islamistes, le besoin de modalités efficaces de prévention et de résolution des conflits ne pourrait être plus grand.³

Si les Nations unies restent la principale source de ressources financières et sans doute l'acteur le plus important des opérations de paix en Afrique, on a assisté au cours de la dernière décennie à une évolution marquée vers des opérations en partenariat dont les mandats dépassent le cadre du maintien de la paix traditionnel. Les opérations autorisées par l'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER) sont de plus en plus importantes ; ce qui indique une plus grande appropriation locale de la gestion des conflits.⁴ En fait, l'année 2022, qui a marqué le 20^e anniversaire de l'Union africaine, a vu l'autorisation de quatre nouvelles opérations de paix dirigées par l'Afrique ; ce qui porte le total à 10 opérations avec plus de 70 000 personnes dans 17 pays africains.⁵ Cette évolution est une réponse à la division du Conseil de sécurité des Nations unies et aux limites perçues des missions financées par les Nations unies, telles que les compétences limitées de réaction rapide, le manque de souplesse doctrinale pour faire face aux menaces non conventionnelles, ainsi que les problèmes de légitimité.⁶

¹ Paul D. Williams « Tirer les leçons des opérations de paix en Afrique ». Dans Terence McNamee et Monde Muyangwa, eds, *The State of Peacebuilding in Africa* (Londres: Palgrave Macmillan, 2021). https://www.researchgate.net/publication/346605287_Learning_Lessons_from_Peace_Operations_in_Africa

² Actualité des Nations unies. « Les opérations de maintien de la paix des Nations unies fonctionnent-elles ? Voici ce que disent les données ». Décembre 2022. <https://news.un.org/en/story/2022/12/1131552>

³Le CESA. « La montée en puissance de la violence islamiste militante en Afrique souligne l'évolution du paysage sécuritaire ». *Infographique*. Washington : Centre d'études stratégiques de l'Afrique Janvier 2021. <https://africacenter.org/spotlight/spike-militant-islamist-violence-africa-shifting-security-landscape/>

⁴ Voir Paul D. Williams « Tirer les leçons des opérations de paix en Afrique ».

⁵ Nate D. F. Allen. « African-Led Peace Operations : A Crucial Tool for Peace and Security », *Spotlight*. Washington : Centre d'études stratégiques de l'Afrique août 2023.

<https://africacenter.org/spotlight/african-led-peace-operations-a-crucial-tool-for-peace-and-security/>

⁶ *Ibid.*

Toutefois, si les opérations de paix menées par l’Afrique ont joué un rôle crucial dans la gestion des conflits, elles ont leurs limites, notamment des compétences opérationnelles et expéditionnaires inadéquates, une mauvaise intégration avec les efforts menés par les civils et une forte dépendance à l’égard des donateurs extérieurs. Pour répondre à ces préoccupations, l’Union africaine et les CERs pourraient institutionnaliser les réalisations, adopter un cahier des charges normalisé pour les problèmes de sécurité transfrontaliers et mieux intégrer les aspects militaires de la paix dans les approches civiles de la gestion des conflits. Une autre priorité pourrait être l’augmentation des ressources et des mécanismes de financement durable pour les opérations de paix menées par l’Afrique, à la fois par le biais du Fonds pour la paix et d’un soutien intermédiaire par le biais des fonds de maintien de la paix des Nations unies.

Questions de discussion :

- Comment les opérations de paix africaines ont-elles évolué au cours des dernières décennies et quelles sont les principales tendances qui façonnent le paysage actuel ?
- Quelles réussites, quels défis et quels enseignements pouvons-nous tirer des opérations de paix africaines au XXIe siècle ?
- Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer l’architecture de sécurité régionale de l’Afrique ?

Lectures recommandées :

Nate D. F. Allen, « African-Led Peace Operations: A Crucial Tool for Peace and Security », Centre d’études stratégiques de l’Afrique, août 2023.

<https://africacenter.org/spotlight/african-led-peace-operations-a-crucial-tool-for-peace-and-security/>

Allard Duursma et al., UN Peacekeeping at 75: Achievements, Challenges, and Prospects, *International Peacekeeping* 30:4, 415–476, 2023.

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13533312.2023.2263178?scroll=top&needAccess=true>

Bitania Tadesse, « The Role of African Multilateralism in the New Agenda for Peace », Observatoire mondial de l’Institut international pour la paix, septembre 2023.

<https://theglobalobservatory.org/2023/09/the-role-of-african-multilateralism-in-the-new-agenda-for-peace/>

Paul D. Williams, « Learning Lessons from Peace Operations in Africa », in Terence McNamee, and Monde Muyangwa, eds., *The State of Peacebuilding in Africa* (Londres: Palgrave Macmillan, 2021).

https://www.researchgate.net/publication/346605287_Learning_Lessons_from_Peace_Operations_in_Africa

Séance 2 : Leçons tirées des opérations de paix multidimensionnelles

Objectifs :

- Faire le point sur les succès stratégiques et opérationnels, les défis et les leçons tirées des opérations multidimensionnelles en Afrique.
- Analyser les difficultés rencontrées par la MINUSMA et l'AMISOM/Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) pour concilier les mandats et les compétences, ainsi que le retrait et la sortie de chaque mission.
- Envisager comment ces défis peuvent être surmontés dans les futures opérations de paix et à quoi pourrait ressembler un futur cadre plus régionalisé pour les opérations de paix multidimensionnelles menées en partenariat.

Contexte :

Les opérations de paix multidimensionnelles ont connu une évolution majeure au cours des deux dernières décennies. Les opérations de paix multidimensionnelles sont parmi les plus importantes et les plus durables jamais entreprises et représentent la majeure partie du budget de maintien de la paix des Nations unies. Elles ont impliqué le déploiement expéditionnaire et le maintien en puissance de dizaines de milliers de soldats avec des mandats complexes et « multidimensionnels » qui repoussent les limites du maintien de la paix. Les tâches mandatées vont au-delà des tâches traditionnelles de soutien aux cessez-le-feu et aux accords de paix et incluent la protection des civils, la stabilisation ou la restauration de l'autorité de l'État, la réduction de la menace posée par les acteurs armés non étatiques, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants, la facilitation des élections ou des processus électoraux, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

Les principales opérations de paix multidimensionnelles en Afrique ont été la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL ; 2003-2018), l'Opération hybride Union africaine-Nations unies au Darfour (MINUAD ; 2007-2020), la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM, 2007-2022), la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUSCO ; 2010 –) ; la Mission des Nations unies en République du Sud-Soudan (UNMISS, 2011 –) ; la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA, 2013-2023) ; et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA, 2014 –).

L'héritage de ces opérations de paix multidimensionnelles est mitigé. Les critiques soulignent souvent les dépenses, la durée et la persistance de l'instabilité politique et des conflits dans les pays où la plupart des missions multidimensionnelles ont été déployées comme preuve de leur échec. Alimenté par ces échecs perçus, assiégé par des campagnes de désinformation et considéré comme un outil d'influence occidentale dans un ordre international de plus en plus divisé, le soutien au maintien de la paix multidimensionnel s'est affaibli. La plupart des missions multidimensionnelles ont pris fin ou sont en train de s'achever, soit parce qu'elles ont terminé leur mission (MINUL), soit parce qu'elles ont perdu le soutien de la communauté internationale en raison d'un manque de financement (MINUAD, AMISOM), soit parce que le pays hôte leur a demandé de partir (MINUSMA, MONUSCO). Néanmoins, les évaluations quantitatives

rigoureuses⁷ et qualitatives⁸ de ces missions et d'autres missions de maintien de la paix indiquent que, malgré les défis majeurs, les opérations de maintien de la paix sauvent d'innombrables vies, réduisent les conflits et empêchent leur récurrence et leur débordement.

Pourtant, aucune nouvelle opération de paix multidimensionnelle d'envergure n'a été autorisée depuis près de dix ans. À moins qu'un financement autorisé par les Nations unies ne soit approuvé pour soutenir les opérations de paix menées par l'Union africaine, les contraintes en matière de ressources et de soutien international empêcheront probablement l'autorisation de missions similaires dans un avenir prévisible. Il est important de réfléchir à la manière de mettre fin aux grandes missions multidimensionnelles existantes de manière à limiter le risque d'aggravation des conflits et de l'instabilité politique, et à la manière d'appliquer les leçons tirées de ces missions à de nouvelles missions plus localisées et moins gourmandes en ressources.

Questions de discussion :

- Quelles sont les principales leçons tirées des grandes opérations de paix multidimensionnelles et comment peuvent-ils être appliqués aux efforts futurs des acteurs régionaux pour prévenir les conflits en Afrique ?
- Dans quelle mesure les difficultés rencontrées par les missions multidimensionnelles sont-elles dues à des problèmes d'adéquation entre les mandats et les ressources ?
- Comment atténuer le risque de propagation des conflits et de l'instabilité dû au retrait des grandes opérations de paix multidimensionnelles ?
- Est-il réaliste d'attendre de l'Union africaine ou d'autres acteurs régionaux qu'ils entreprennent ou gèrent des opérations de paix multidimensionnelles à court ou moyen terme ? Si ce n'est pas le cas, quels types de mandats ou de missions peuvent servir d'alternatives ?

Lectures recommandées :

United Nations, « Does UN Peacekeeping Work? Voici les données »

<https://www.un.org/en/video/does-un-peacekeeping-work-here%E2%80%99s-data>

Cédric de Coning. « How Not to Do UN Peacekeeping », Observatoire mondial de l'IPI, 23 mai 2023. <https://theglobalobservatory.org/2023/05/how-not-to-do-un-peacekeeping/>

Natasja Rupesinghe et al. *Assessing the Effectiveness of the United Nations Mission in Mali (MINUSMA)*, Effective Peace Operations Network (EPONS), 2019.

ANG: <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2019/11/EPON-MINUSMA-Report.pdf>

FR: <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2019/09/EPON-MINUSMA-Exec-Summary-FRENCH.pdf>

⁷ Barbara Walter, Lise Howard et V. Page Fortna. « The Extraordinary Relationship between Peacekeeping and Peace. » *British Journal of Political Science* 51, no. 4 (2021) : 1705–1722, <https://doi.org/10.1017/S000712342000023X>

⁸ Voir <https://effectivepeaceops.net/reports/> pour un excellent recueil d'évaluations qualitatives de la plupart des grandes opérations de paix entreprises au cours de la dernière décennie, dont beaucoup sont incluses dans les lectures.

Paul D. Williams et al. *Assessing the Effectiveness of the African Union Mission in Somalia (AMISOM)*, Effective Peace Operations Network (EPONS), 2018.
<https://effectivepeaceops.net/publication/amisom/>

Séance 3 : Les opérations de paix Union africaine-Nations unies et l'avenir des relations Union africaine-Nations unies

Objectifs :

- Faire le point sur les succès stratégiques et opérationnels, les défis et les leçons tirées de l'Opération hybride Union africaine-Nations unies au Darfour (MINUAD).
- Analyser les domaines d'avantage comparatif et de convergence entre l'Union africaine et les Nations unies en tant que sponsors d'opérations de paix dans le but de générer des idées pour renseigner les futures opérations entre l'Union africaine et les Nations unies.
- Informer les participants de l'état actuel des négociations entre l'Union africaine et les Nations unies relatives à la question de l'apport de contributions évaluées par les Nations unies aux opérations de paix menées par l'Union africaine.

Contexte :

Depuis sa création, les Nations unies ont joué un rôle primordial dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en Afrique. Cependant, au cours des deux dernières décennies, le rôle et l'influence des institutions africaines se sont également accrus. Depuis le début du millénaire, 38 opérations de paix menées par l'Afrique ont été autorisées et déployées dans 25 pays.⁹ L'Union africaine a été le soutien le plus actif de ces opérations, autorisant 22 missions au total. Dans de nombreux cas, si ce n'est la plupart, les Nations unies et l'Union africaine ont cherché à se coordonner pour s'assurer que les opérations de paix de toutes sortes reposent sur le droit international, et ont parfois entrepris des missions conjointes. Chacun reconnaît que l'avenir des opérations de paix en Afrique dépend en grande partie des relations entre les Nations unies et l'Union africaine.

Les Nations unies et l'Union africaine ont un fort potentiel de complémentarité. L'Union africaine apporte la proximité politique, la légitimité et l'efficacité d'un déploiement rapide, tandis que les Nations unies offrent une crédibilité mondiale, une autorité juridique, une expérience opérationnelle et un accès aux ressources humanitaires et de développement. Toutefois, la mise en œuvre de cette vision s'est heurtée à des difficultés. L'opération hybride Union africaine-Nations unies au Darfour (MINUAD) est un exemple récent de partenariat entre l'Union africaine et les Nations unies dans le cadre d'opérations de paix. Initialement saluée comme un modèle révolutionnaire de coopération en matière de maintien de la paix, la mission a dû faire face à des défis considérables, notamment des différends concernant son mandat, l'incapacité à atteindre les objectifs fixés et des contestations de la part des parties prenantes au Soudan.¹⁰ La plupart des observateurs soulignent les problèmes opérationnels, le manque de vision stratégique commune et l'insuffisance des ressources, mais il est également évident que les lacunes de la MINUAD reflètent des problèmes de légitimation dus à des interprétations divergentes de l'efficacité et de l'impartialité des opérations de maintien de la paix.¹¹

Le financement est une autre question primordiale dans les relations entre les Nations unies et l'Union africaine. Depuis 2007, l'Union africaine cherche à obtenir des contributions évaluées des Nations unies afin de fournir un financement durable et prévisible aux OSP conduites par l'Afrique en raison de l'insuffisance des ressources. Les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) ont fait pression en faveur de ce financement par le biais de résolutions et

⁹ Voir Nate D. F. Allen. « African-Led Peace Operations: A Crucial Tool for Peace and Security ».

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

de déclarations, mais se sont heurtés à l'opposition d'un membre permanent, les États-Unis, en 2018. À la suite de l'adoption par l'Union africaine d'une position commune en février 2023, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une déclaration présidentielle demandant au Secrétaire général de présenter un rapport sur les progrès et les recommandations visant à garantir des ressources prévisibles, durables et flexibles.¹² Le 21 décembre 2023, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2719 autorisant les contributions des Nations unies aux OSP conduites par l'Afrique.¹³

Questions de discussion :

- Comment l'Union africaine et les Nations unies se complètent-elles en tant que sponsors des opérations de paix ? Quels sont les points de frottement ?
- Quels ont été les succès et les échecs du modèle hybride de la MINUAD et dans quelle mesure pensez-vous qu'il pourrait inspirer les futures opérations de paix en Afrique ?
- Les Nations unies devraient-elles fournir à l'Union africaine des ressources provenant du budget de maintien de la paix au titre des quotes-parts des Nations unies, et à quelles conditions ?

Lectures obligatoires :

Cedric De Coning, « The African Union – United Nations Strategic Partnership in an Era of Networked Multilateralism », ACCORD, novembre 2023.

<https://www.accord.org.za/analysis/the-african-union-united-nations-strategic-partnership-in-an-era-of-networked-multilateralism/>

Eugene Chen, *Not a Silver Bullet: The Push for Assessed Contributions for African-led Peace Support Operations*, Center of International Cooperation, novembre 2023.

<https://cic.nyu.edu/resources/not-a-silver-bullet-the-push-for-assessed-contributions-for-african-led-peace-support-operations/>

Daniel Forti, *Walking a Tightrope : The Transition from UNAMID to UNITAMS in Sudan*,

International Peace Institute, février 2021. https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2021/02/Walking_a_Tightrope_Sudan.pdf

Ralph Mamiya, Wibke Hansen, et al. *Évaluation de l'efficacité de l'Opération hybride des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour*. Effective Peace Operations Network (EPONS), 2020.

<https://effectivepeaceops.net/publication/unamid/>

Rapport du Conseil de sécurité, *The Financing of AU Peace Support Operations : Prospects for Progress in the Security Council*, Research Report, avril 2023.

<https://www.securitycouncilreport.org/research-reports/the-financing-of-au-peace-support-operations-prospects-for-progress-in-the-security-council.php>

¹²Rapport du Conseil de sécurité. *Le financement des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine : Perspectives de progrès au sein du Conseil de sécurité*. Rapport de recherche. Avril 2023.

<https://www.securitycouncilreport.org/research-reports/the-financing-of-au-peace-support-operations-prospects-for-progress-in-the-security-council.php>

¹³ Nations Unies. « Le Conseil de sécurité ouvre la porte au financement par les Nations unies de missions de paix conduites par l'Afrique, en adoptant à l'unanimité la résolution 2719 ». Couverture des réunions,

^{9518e} réunion, SC/15544, 21 décembre 2023. <https://press.un.org/en/2023/sc15544.doc.htm>

Séance 4 : Les défis et les opportunités des interventions menées par les CER

Objectifs :

- Faire le point sur les succès, les défis et les leçons tirées au niveau stratégique de la Mission de la CEDEAO en Gambie (ECOMIG) et de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) au Mozambique.
- Faire un tour d'horizon des idées et des recommandations basées sur les leçons tirées de ces opérations afin d'informer les efforts de l'Union et des CERs pour déployer des opérations de paix afin de prévenir ou de répondre à des troubles politiques et à des changements anticonstitutionnels de gouvernement.
- Analyser les avantages et les inconvénients comparatifs plus larges des opérations de paix menées par les CER par rapport aux missions menées par les Nations unies ou l'Union africaine.

Contexte :

Les CERs d'Afrique jouent depuis longtemps un rôle important, bien que parfois méconnu, dans les opérations de paix en Afrique. Les cinq CERs servent de piliers à la Force africaine en attente (FAA), une force de maintien de la paix placée sous la direction de l'Union africaine et composée de brigades régionales en attente, chacune forte d'environ 5 000 hommes.¹⁴ Leur contribution aux brigades de l'AFC et d'autres mesures exigeant des CERs qu'elles coordonnent avec l'Union africaine relatives aux questions de paix et de sécurité garantissent que les CERs sont profondément intégrés dans l'architecture régionale plus large de paix et de sécurité de l'Afrique. Les CERs ont également autorisé et entrepris leurs propres opérations de paix. Depuis le début du millénaire, les CERs ont géré 12 opérations de paix : 6 par la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),¹⁵ 2 par la CDAA et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), et 1 par la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

Bien que certaines aient été autorisées à soutenir des cessez-le-feu ou des accords de paix (MICOPAX, ECOMIL), les missions menées par les CER ont eu tendance à se déployer dans des circonstances pour lesquelles il n'existe pas de doctrine claire des Nations unies, telles que la stabilisation de gouvernements menacés par des groupes rebelles (ECOMIL, MICOPAX, ECOMOG), MICOPAX, ECOMOG), pour répondre à des crises provoquées par des assassinats ou des tentatives de prise de pouvoir anticonstitutionnelle (SAPMIL, SSMGB, ECOMIG) et, plus récemment, pour mener ou soutenir des opérations de lutte contre le terrorisme (EACRF, SAMIM). L'une des premières interventions les plus médiatisées des CER a été le Groupe de surveillance de la CEDEAO (ECOMOG), une coalition d'États d'Afrique de l'Ouest dirigée par le Nigeria et créée en 1990, qui est intervenue à plusieurs reprises pendant les guerres civiles en Sierra Leone et au Libéria.

¹⁴ Aleksandra Dier et Daniel Trachsler. *The African Standby Force Put to the Test*. Centre d'études de sécurité, ETH Zurich. 84, novembre 2010. <https://www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/26199?show=full>

¹⁵ Voir Nate D. F. Allen. « African-Led Peace Operations: A Crucial Tool for Peace and Security ».

En raison de leur crédibilité et de leur proximité avec les États régionaux, de leur rôle dans l'organisation des brigades régionales de la Force africaine en attente et du déclin des opérations de maintien de la paix menées par les Nations unies, la demande d'opérations de paix dirigées par les CER pourrait augmenter. Malgré cela, peu de documents ont été rédigés pour faire le point sur les opérations de paix menées par les CER. Pour leurs détracteurs, leur tendance à se déployer dans des circonstances non conventionnelles peut les faire apparaître comme des efforts à peine plus déguisés de la part de certains acteurs régionaux pour intervenir dans les affaires des autres sans base solide dans les principes du maintien de la paix. Pourtant, dans certains cas au moins, l'intervention des CER a permis aux acteurs régionaux d'atténuer les conflits dans des circonstances où d'autres acteurs ne pouvaient ou ne voulaient pas le faire.

Questions de discussion :

- Quelles sont les principales leçons tirées des interventions menées par les CERs et comment peuvent-ils être appliqués aux futurs efforts déployés par les acteurs régionaux pour prévenir les conflits en Afrique ?
- Quels sont les avantages comparatifs des CERs par rapport aux Nations unies ou à l'Union africaine en matière d'autorisation, de mandat et de déploiement des OSP ?
- Comment les CERs peuvent-ils améliorer leurs relations de travail avec l'Union africaine, les Nations unies et les acteurs bilatéraux tels que les États-Unis ?
- Des réformes de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) sont-elles nécessaires pour mieux prendre en compte les opérations de paix entreprises par les CERs ?

Lectures recommandées :

Paul Nantulya, « Lessons from Gambia on Effective Regional Security Cooperation » (Leçons de la Gambie sur la coopération régionale efficace en matière de sécurité).

Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 27 mars 2017.

ANG : <https://africacenter.org/spotlight/gambia-regional-security-cooperation/>

FR: <https://africacenter.org/fr/spotlight/les-lecons-de-la-gambie-sur-lefficacite-de-la-cooperation-en-matiere-de-securite-regionale/>

Andrew Cheatham, Amanda Long et Thomas P. Sheehy, « Regional Security Support : A Vital First Step for Peace in Mozambique », United States Institute of Peace, 23 juin 2022.

<https://www.usip.org/publications/2022/06/regional-security-support-vital-first-step-peace-mozambique>

Liesl Louw-Vaudran, « SADC and Rwanda Shouldn't go it Alone in Mozambique », Institute for Security Studies, 11 avril 2022. <https://issafrica.org/iss-today/sadc-and-rwanda-shouldnt-go-it-alone-in-mozambique>

Sanae Suzuki, « Exploring the roles of the AU and ECOWAS in West African Conflicts ». *South African Journal of International Affairs* 27 : 2, 173–191, 2020.

<https://doi.org/10.1080/10220461.2020.1767193>

Séance 5 : Initiatives et coordination ad hoc en matière de sécurité pour la lutte contre les insurrections transfrontalières

Objectifs :

- Faire le point sur les succès, les défis et les leçons tirées, au niveau stratégique, des initiatives ad hoc en matière de sécurité en Afrique, en particulier la Force multinationale mixte du bassin du lac Tchad (MNJTF) et la Force conjointe du G-5 au Sahel.
- Analyser les rôles joués par les Nations unies, l'Union africaine, les États-Unis et d'autres acteurs extérieurs dans le soutien apporté aux initiatives ad hoc en matière de sécurité dans la lutte contre les insurrections transfrontalières.
- Analyser les défis et les opportunités liés à l'intégration des initiatives ad hoc en matière de sécurité dans l'architecture formelle des opérations de paix sur le continent.
- Faire des réflexions et des recommandations en vue d'éclairer l'avenir des opérations de paix en Afrique sur la base de l'expérience des initiatives ad hoc en matière de sécurité.

Contexte :

Au cours de la dernière décennie, les ASI sont apparues comme une nouvelle forme d'accord de sécurité collective en Afrique. Bien que la plupart des initiatives ad hoc en matière de sécurité aient été autorisées en tant qu'opérations de paix sous les auspices de l'Union africaine, elles sont distinctes des forces africaines en attente et comblent une lacune qui n'avait pas été envisagée au départ dans la doctrine de maintien de la paix de l'Union africaine ou des Nations unies : la nécessité pour les pays voisins de coopérer face à la menace posée par les groupes armés transfrontaliers. Les quatre initiatives ad hoc en matière de sécurité créées à ce jour sont : l'Initiative de coordination régionale de l'Union africaine pour lutter contre l'Armée de résistance du Seigneur (2011-2018), la Force multinationale mixte du bassin du lac Tchad (2015 –), la Force conjointe du G5 Sahel (2017-2023) et l'Initiative d'Accra (2017 –).

Les initiatives ad hoc en matière de sécurité partagent plusieurs caractéristiques essentielles qui facilitent la coopération entre les acteurs régionaux. Il s'agit notamment de la mise en place d'un quartier général commun, de mécanismes de partage des renseignements, de l'organisation d'opérations multinationales transfrontalières et de règles de « poursuite » permettant aux forces de sécurité de poursuivre les groupes militants sur le territoire de leurs voisins. Les troupes participant à une initiative ad hoc en matière de sécurité restent généralement sous le commandement de leur pays et ne se déploient que rarement dans les pays voisins, sauf dans le cadre d'une opération conjointe ou d'une poursuite. Certaines initiatives ad hoc en matière de sécurité, notamment l'initiative UA-RCI et la MNJTF, ont réussi à réduire la menace des insurrections transfrontalières. D'autres, comme la force conjointe du G5 Sahel et l'initiative d'Accra, ont dû faire face à des difficultés pour coordonner les forces nationales à travers plusieurs régions frontalières sur plusieurs théâtres, pour intégrer leurs opérations dans des approches non cinétiques de la gestion des conflits, pour créer une capacité expéditionnaire et pour susciter la confiance nécessaire entre les nations responsables pour être véritablement opérationnelles.

Les Initiatives ad hoc en matière de sécurité jouant un rôle particulier dans la réponse à la menace croissante de l'insurrection transfrontalière, il est probable qu'elles perdureront. Toutefois, des questions essentielles subsistent quant à la meilleure façon d'intégrer les Initiatives ad hoc en matière de sécurité dans l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) plus large, au rôle que les Nations unies, l'Union africaine, les CERs ou d'autres partenaires bilatéraux pourraient

jouer pour soutenir leurs opérations, et à la manière de relever les défis et de combler les lacunes qu'elles présentent.

Questions de discussion :

- Quelles leçons tirées des Initiatives ad hoc en matière de sécurité peuvent être appliquées de manière plus systématique aux efforts déployés sur l'ensemble du continent pour faire face à la menace d'insurrection transfrontalière ?
- Comment adapter l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) pour y inclure les Initiatives ad hoc en matière de sécurité ?
- Quelles sont les principales différences entre la MNJTF et la force conjointe du G-5 Sahel qui ont permis à la première de durer et ont conduit la seconde à se retirer ?
- Comment les Initiatives ad hoc en matière de sécurité peuvent-elles être exploitées pour faciliter la coopération, la confiance entre les forces de sécurité et les citoyens dans les régions frontalières à risque ?

Lectures recommandées :

Cedric de Coning, Andrew E. Yaw Tchie, Natasja Rupesinghe et Anab Ovie Grand, *Understanding Ad-Hoc Security Initiatives in Africa*, TFP Policy Brief, août 2021.

https://trainingforpeace.org/wp-content/uploads/TfP_ASI_Policy-Brief_v7-for-web.pdf

Gustavo de Carvalho et Annete Leijenaar, « Ad Hoc Security Initiatives a Potential Force Multiplier for the AU », Institute for Security Studies, 1er septembre 2017, <https://issafrica.org/iss-today/ad-hoc-security-initiatives-a-potential-force-multiplier-for-the-au>.

Freedom Onuoha, Andrew E. Yaw Tchie, et Mariana Zabala, *Assessing the Effectiveness of the Multinational Joint Task Force (MNJTF)*, Effective Peace Operations Network (EPONS), 2023.

<https://effectivepeaceops.net/publication/mnjtf/>

Fiifi Edu-Afful, *Shifting from External Dependency: Remodeling the G5 Sahel Joint Force for the Future*, Effective Peace Operations Network (EPONS), 2022.

ANG: <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2022/06/EPON-SAHEL-Report.pdf>

FR : <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2022/06/EPON-SAHEL-Report-FRENCH.pdf>

Séance 6 : Table ronde sur le soutien des États-Unis aux opérations de paix en Afrique

Objectifs :

- Faire le point sur les priorités, les politiques, les stratégies et les programmes actuels des États-Unis en matière de soutien aux opérations de paix en Afrique.
- Offrir aux commandants de la force, la possibilité d'échanger des points de vue avec des hauts cadres du gouvernement américain sur la manière dont les États-Unis peuvent renforcer les efforts de gestion et d'atténuation des conflits menés par les Africains.
- Réfléchir à des recommandations et à des solutions pour permettre aux États-Unis de soutenir les opérations de paix menées par l'Afrique, conformément aux intérêts des États-Unis.
- Les domaines spécifiques à aborder sont les suivants : l'adéquation de la formation préalable au déploiement ; la responsabilité des ressources ; l'atténuation des dommages causés aux civils et les mécanismes de responsabilité connexes ; la coordination politico-militaire au sein des OSP et avec le pays hôte.

Contexte :

Les États-Unis comptent parmi les plus fervents partisans du maintien de la paix au niveau international, car ils sont convaincus de l'importance cruciale des opérations de maintien de la paix des Nations unies en tant qu'outil de prévention des conflits et de protection des civils.¹⁶ Les États-Unis sont le plus grand contributeur au maintien de la paix dans le monde, fournissant 25 % du budget de maintien de la paix des Nations unies, ce qui, pour l'exercice 2023, représentait un crédit du Congrès de 1,48 milliard de dollars.¹⁷ Par le biais de l'Initiative mondiale pour les opérations de paix (GPOI), les États-Unis sont également le plus grand contributeur mondial à l'aide au renforcement des capacités des opérations de paix, ayant investi plus de 1,5 milliard de dollars depuis 2005.¹⁸ Ces investissements dans les capacités des opérations de paix ont porté leurs fruits, en particulier en Afrique où, en partie grâce aux efforts de la GPOI, la plupart des Casques bleus des Nations unies proviennent des États africains.

Comme en témoignent les engagements pris à la suite de la conférence ministérielle sur le maintien de la paix qui s'est tenue au Ghana en 2023, les priorités politiques actuelles des États-Unis en matière de maintien de la paix internationale sont les suivantes :

- Élargir la participation des femmes aux opérations de paix en mettant en œuvre les objectifs des Nations unies consacrés aux femmes, à la paix et à la sécurité.
- Fournir une formation en matière d'aviation, d'ISR et de lutte contre les Engins explosifs improvisés (EEI) afin d'améliorer la sécurité des soldats de la paix et de permettre la protection des civils.

¹⁶ Département d'État américain « Les engagements des États-Unis et la réunion ministérielle d'Accra sur le maintien de la paix en 2023 ». 7 décembre 2023. <https://www.state.gov/u-s-commitments-at-the-2023-accra-peacekeeping-ministerial/>

¹⁷ Congressional Research Service. « Questions relatives aux Nations Unies : Financement américain des opérations de maintien de la paix des Nations unies ». Avril 2023. <https://sgp.fas.org/crs/row/IF10597.pdf>

¹⁸ Département d'État américain « Les partenariats rendent le maintien de la paix possible : Les États-Unis travaillent dans le monde entier pour renforcer les capacités mondiales de maintien de la paix ». 5 janvier 2022. <https://www.state.gov/partnerships-make-peacekeeping-possible-the-united-states-works-worldwide-to-build-global-peacekeeping-capacity/>

- Investir dans des opérations de maintien de la paix des Nations unies plus propres et plus écologiques.
- Fournir un soutien aux opérations de paix régionales par le biais de partenariats avec les pays africains qui fournissent des troupes.
- Investir dans les compétences policières de maintien de la paix.

Le soutien des États-Unis aux opérations de paix en Afrique et ailleurs n'est pas sans réserve ni sans préoccupations quant à la responsabilité, la durabilité, le coût et l'efficacité. Depuis 2017, les États-Unis ont accumulé plus d'un milliard de dollars d'arriérés en matière de maintien de la paix en raison des différences entre les contributions évaluées par les Nations unies (27 %) et les plafonds mis en œuvre par le Congrès à 25 % en raison de la crainte que la contribution des États-Unis soit trop élevée.¹⁹ Bien que les États-Unis soient largement favorables à l'idée d'autoriser les contributions des Nations unies aux opérations de paix entreprises par l'Union africaine, l'accord est resté difficile à obtenir et n'a été conclu que récemment, le 21 décembre 2023. L'accord a été négocié alors que les États-Unis et d'autres membres du Conseil de sécurité s'inquiétaient du partage des charges entre les Nations unies et l'Union africaine, du respect des droits humains et des lois des conflits armés sous les auspices des opérations menées par l'Union africaine.

Questions de discussion :

- Connaissez-vous des initiatives américaines visant à soutenir le maintien de la paix en Afrique et comment évaluez-vous leur impact ?
- Parmi les priorités actuelles de la politique américaine en matière de maintien de la paix internationale, quelles sont celles qui vous semblent les plus importantes pour les Africains chargés du maintien de la paix ? Comment souhaiteriez-vous que ces initiatives soient améliorées ou étendues ?
- Pensez-vous que les États-Unis devraient appuyer les contributions des Nations unies pour soutenir les opérations de paix menées par l'Union africaine ? Dans quelles conditions ?
- Comment les États-Unis pourraient-ils renforcer leur soutien aux opérations de paix africaines menées par l'Union africaine ou la région en dehors des Nations unies ?

Lectures recommandées :

Département d'État américain, « U.S. Commitments and the 2023 Accra Peacekeeping Ministerial », 7 décembre 2023. <https://www.state.gov/u-s-commitments-at-the-2023-accra-peacekeeping-ministerial/>

Département d'État américain, « Partnerships Make Peacekeeping Possible : The United States Works Worldwide to Build Global Peacekeeping Capacity », 5 janvier 2022. <https://www.state.gov/partnerships-make-peacekeeping-possible-the-united-states-works-worldwide-to-build-global-peacekeeping-capacity/>

Congressional Research Service, « United Nations Issues: U.S. Funding for United Nations Peacekeeping », avril 2023, <https://sgp.fas.org/crs/row/IF10597.pdf>

¹⁹ Congressional Research Service, Op. cit.

Amanda Long et Thomas Colin-Jensen, « How the Biden Administration Can Revive UN Peacekeeping », U.S. Institute of Peace, 18 février 2021. <https://www.usip.org/publications/2021/02/how-biden-administration-can-revive-un-peacekeeping>

Paul Williams, « Enhancing U.S. Support for Peace Operations in Africa », Council on Foreign Relations, mai 2015. <https://www.cfr.org/report/enhancing-us-support-peace-operations-africa>

Séance 7 : Coordination des composantes et des compétences des opérations de paix

Objectifs :

- Faire le point sur les succès, les défis et les enseignements tirés au niveau stratégique de la coordination des composantes et des compétences des opérations de paix en Afrique.
- Analyser les défis et les enseignements tirés de la coordination des rôles et des responsabilités de la police, de l'armée et des forces spéciales telles que la Brigade d'intervention (FIB) dans le contexte des efforts déployés par les forces de maintien de la paix pour faire face aux menaces posées par les acteurs non étatiques armés.
- Réfléchissez à la manière dont la police, l'armée (y compris les forces spéciales) ou d'autres compétences peuvent être intégrées et maintenues dans les futures opérations de paix en Afrique.

Contexte :

Le succès d'une opération de paix dépend du développement de compétences conformes au mandat de l'opération et permettant l'accomplissement de sa mission. Si la plupart des soldats de la paix sont des militaires en uniforme, ils viennent d'horizons et de nationalités divers et remplissent des fonctions variées, de l'infanterie au renseignement en passant par l'appui aérien. Les opérations de maintien de la paix des Nations unies, qui se concentrent depuis toujours sur les principes d'impartialité, de non-recours à la force et de protection des civils, ont historiquement investi davantage dans les compétences défensives, y compris dans des composantes policières robustes. La police est présente dans les missions des Nations unies depuis 1960, et presque toutes les grandes missions des Nations unies disposent d'une composante policière. Les Nations unies reconnaissent que la police est essentielle pour dissuader la criminalité, protéger les biens, maintenir l'ordre public, protéger les civils, lutter contre la violence sexiste et renforcer les capacités de maintien de l'ordre des pays d'accueil.²⁰ En revanche, ce n'est que dans de rares cas, tels que la Brigade d'intervention de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), que les Nations unies ont cultivé des compétences plus offensives, semblables à celles des forces spéciales.

Les missions dirigées par l'Afrique, en revanche, ont toujours été davantage axées sur le maintien de la paix. Elles sont mieux adaptées que les missions des Nations unies pour se déployer rapidement afin d'intervenir dans les crises émergentes et sont réputées pour mener des opérations offensives contre les groupes terroristes, les insurgés et d'autres types de fauteurs de troubles. À l'exception notable de la Mission de soutien à l'Afrique en République centrafricaine (MISCA) et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), peu d'opérations de paix conduites par l'Afrique possèdent une composante policière. L'absence d'une architecture policière solide ou de composantes non militaires spécialisées a parfois été une source de critiques à l'encontre des missions dirigées par l'Afrique.²¹ Bien que l'Union ait récemment publié une

²⁰ Rapport du Secrétaire général relatif à la police des Nations Unies (S/2016/952). 10 novembre 2016.

https://police.un.org/sites/default/files/sg_report_on-un-policing_2016.pdf

²¹ Yvonne Akpasom. « What Roles for the Civilian and Police Dimensions in African Peace Operations ».

Dans De Coning, Gelot et Karlsund, eds. *Future of African Peace Operations* (Zed Books) 108-109, 2016.

politique policière globale,²² et par le biais du Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL), elle a déployé des efforts considérables pour harmoniser les capacités des forces de police dans les États membres.

Le développement des compétences adéquates et la coordination de leur utilisation entre des composantes de nationalités différentes est un défi permanent auquel sont confrontées les opérations de paix. Aujourd'hui, les opérations menées tant par l'Afrique que par les Nations unies sont confrontées à des problèmes concernant la mesure dans laquelle les compétences qu'elles possèdent sont adaptées à l'environnement opérationnel contemporain ; la manière d'équilibrer la demande de nombreux gouvernements hôtes pour des opérations et des unités offensives avec le désir de respecter les principes historiques du maintien de la paix ; la manière d'entraîner, de financer et de soutenir correctement les compétences qu'elles possèdent ; et la manière dont, sous les auspices de l'architecture plus large des opérations de paix du continent, elles pourraient envisager de développer la structure de force nécessaire pour lutter contre les conflits à l'avenir.

Questions de discussion :

- Pensez-vous que les Nations unies devraient sérieusement envisager de mandater, d'autoriser ou de soutenir davantage les missions de maintien de la paix ?
- Comment évaluez-vous les efforts déployés par l'Union africaine et d'autres acteurs régionaux pour cultiver des unités de police ou d'autres unités spécialisées et les intégrer dans leurs opérations ?
- Quels sont les types de compétences qui, selon vous, doivent être renforcés dans les opérations de paix africaines ? Comment les opérations de paix en Afrique devraient-elles cultiver ces compétences ? Dans quelle mesure le soutien bilatéral aux différentes armées africaines est-il utile, par rapport au soutien apporté par l'intermédiaire d'une organisation multilatérale ou régionale ?

Lectures recommandées :

Rapport du Secrétaire général relatif à la police des Nations unies (S/2016/952), 10 novembre 2016. https://police.un.org/sites/default/files/sg_report_on-un-policing_2016.pdf

Union africaine, « AU Police Policy : Policy for International Policing in AU PSOD and SO », avril 2022. <https://trainingforpeace.org/publications/au-police-policy/>

Institut d'études de sécurité, « Spotlight : Training Police for Peace Enhances AMISOM effectiveness », 14 mars 2019. <https://issafrica.org/impact/spotlight-training-police-for-peace-enhances-amisom-effectiveness>

Alexandra Novosseloff et al. *Assessing the Effectiveness of the United Nations Mission in the DRC/MONUC – MONUSCO*, Effective Peace Operations Network (EPOS), 2019.

ANG: <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2019/06/EPON-MONUSCO-LowRes.pdf>

FR : <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2019/09/EPON-MONUSCO-Exec-Summary-FRENCH.pdf>

²² Union africaine. Politique policière de l'Union africaine : Politique en matière de police internationale dans le cadre de la Division des opérations de soutien à la paix (DOSP) et des opérations de soutien (OS) de l'Union africaine. Avril 2022. <https://trainingforpeace.org/publications/au-police-policy/>.

Séance 8 : Intégrer les opérations de paix en Afrique dans la gestion civile des conflits

Objectifs :

- Faire le point sur les succès, les défis et les enseignements tirés au niveau stratégique par les opérations de paix en Afrique en matière de coordination avec les acteurs civils pour gérer et atténuer les conflits.
- Réfléchir à la manière dont les bonnes pratiques en matière d'interface avec les communautés locales adoptées par les Nations unies peuvent être plus largement intégrées dans les opérations menées par l'Union et les CERs.

Contexte :

À bien des égards, les opérations de paix sont des initiatives menées du sommet vers la base, impliquant le déploiement expéditionnaire de composantes militaires par les États. Néanmoins, le succès du maintien de la paix dépend de la manière dont les opérations de paix s'articulent avec leurs homologues civils et interagissent avec les communautés locales. La reconnaissance du fait que les solutions militaires et policières ne sont pas suffisantes pour remplir des mandats de maintien de la paix complexes et multidimensionnels. Ce fait a conduit de nombreuses opérations de paix en Afrique, mais pas toutes, à s'appuyer sur l'expertise civile et à développer une doctrine et des institutions pour permettre un engagement efficace avec les acteurs communautaires.²³

En raison de leurs ressources substantielles et de l'accent mis sur les principes de non-recours à la force et de protection des civils, les opérations de maintien de la paix des Nations unies en Afrique ont généralement été déployées avec une composante civile solide, y compris des spécialistes des affaires civiles qui servent d'interlocuteurs clés avec les communautés locales. Par exemple, la MINUSCA a tiré parti de ces interactions pour faciliter les activités locales de consolidation de la paix qui ont permis de réduire la violence et de faciliter l'accord de paix de

²³ Maintien de la paix des Nations unies. « Mandates and the Legal Basis for Peacekeeping. »

<https://peacekeeping.un.org/en/mandates-and-legal-basis-peacekeeping>

2019.²⁴ Les missions de l'ONU disposent également d'une doctrine étendue, d'une formation préalable au déploiement et de mesures de responsabilisation visant à garantir que les soldats de la paix respectent les droits humains, le droit humanitaire international et les lois des conflits armés, autant d'éléments essentiels pour gagner la confiance et la coopération des communautés locales.

L'Union africaine dispose également d'une doctrine de plus en plus complète permettant un engagement civil efficace, bien que les composantes civiles des missions dirigées par l'Union ne soient généralement pas aussi solides que celles dirigées par les Nations unies. Les leçons tirées de la mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS) et d'autres missions ont guidé l'élaboration du cadre de politique civile de la FAA en 2006.²⁵ Les missions ultérieures telles que l'AMISOM et la MISCA ont été autorisées à recruter davantage de personnel civil pour appliquer les directives relatives à la construction de l'État et à la protection des civils, mais leur intégration est restée à la traîne par rapport à l'armée et à la police en raison de politiques et de procédures encore balbutiantes ou ne répondant pas aux normes des Nations unies.

Enfin, il existe peu de procédures ou d'orientations établies concernant l'engagement avec les civils dans le contexte des missions dirigées par les CERs et/ou des Initiatives ad hoc en matière de sécurité. Étant donné que de nombreuses opérations de paix menées par l'Afrique ont été mandatées pour le maintien de la paix ou en réponse directe à une crise, les capacités en matière d'affaires civiles ou d'engagement avec les acteurs locaux sont souvent limitées ou mises en place de manière ad hoc et après coup. Un soutien à ces initiatives, ou une doctrine plus formelle visant à renforcer leurs compétences en matière d'affaires civiles et d'engagement communautaire pourrait améliorer leur efficacité.

Questions de discussion :

- Quels sont les défis auxquels les Nations unies, l'Union africaine et les CERs ont dû faire face pour intégrer les composantes civiles dans leurs opérations ? Comment ont-ils relevé les défis ?
- Comment les bonnes pratiques adoptées par les Nations unies en matière d'interface avec les communautés locales peuvent-elles être intégrées dans les opérations de maintien de la paix menées par l'Afrique ?
- Comment les opérations de paix en Afrique peuvent-elles mieux coordonner leurs activités et leurs opérations avec les initiatives de consolidation de la paix entreprises par les communautés locales et soutenues par la communauté internationale ?
- Comment les opérations de paix en Afrique peuvent-elles gérer les tensions entre les communautés locales et les forces de sécurité gouvernementales dans les zones où elles opèrent ?

Lectures recommandées :

²⁴ Howard et al. Évaluation de l'efficacité de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Effective Peace Operations Network (EPONS). 2020. <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2020/10/EPON-MINUSCA-Report.pdf>

²⁵ Cedric de Coning, Irene Limo, James Machakaire et Jide Okeke. « The Role of the Civilian Component in African Union Peace Support Operations ». (Le rôle de la composante civile dans les opérations de soutien à la paix de l'Union africaine) Sur *La force d'intervention en Afrique. Quo Vadis ?* (African Sun Media, 2017).

Aishatu Morido Yanet, « Civilian Dimensions of Peace Support Operations in Africa », *Journal of International Peacekeeping* 25, 3, 261-282, 2022.

https://brill.com/view/journals/joup/25/3/article-p261_003.xml

Cedric De Coning, Irene Limo, James Machakaire et Jide Okeke, « The Role of Civilian Component in African Union Peace Support Operations », in *The Africa Standby Force. Quo Vadis?* (African Sun Media, 2017).

[https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=Qeu9DwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA63&dq=civil-](https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=Qeu9DwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA63&dq=civil-led+peacekeeping+efforts+in+Africa&ots=Wv-7-ajvpf&sig=GvJAFRRY2vfUYW3ZQxOx7-M1YMM#v=onepage&q=civilian-led%20peacekeeping%20efforts%20in%20Africa&f=false)

[led+peacekeeping+efforts+in+Africa&ots=Wv-7-ajvpf&sig=GvJAFRRY2vfUYW3ZQxOx7-M1YMM#v=onepage&q=civilian-led%20peacekeeping%20efforts%20in%20Africa&f=false](https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=Qeu9DwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA63&dq=civil-led+peacekeeping+efforts+in+Africa&ots=Wv-7-ajvpf&sig=GvJAFRRY2vfUYW3ZQxOx7-M1YMM#v=onepage&q=civilian-led%20peacekeeping%20efforts%20in%20Africa&f=false)

Howard et al., *Assessing the Effectiveness of the United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in the Central African Republic/MINUSCA*, Effective Peace Operations Network (EPONS), 2020.

ANG: <https://effectivepeaceops.net/publication/minusca/>

FR : <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2020/10/EPON-MINUSCA-Exec-Summary-FR.pdf>